

**CONSEIL  
PROFESSIONNEL  
DE  
L'INDUSTRIE  
DES  
GARAGES**  
du canton de Genève

Commission paritaire



## CHARGES SOCIALES SUR LES SALAIRES (en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020)

		Part patronale	Part du travailleur	Total
<b>Régimes fédéraux</b>	AVS - AI – APG	5.275 %	5.275 %	10.55 %
	Assurance chômage (jusqu'à CHF 148'200.- /an)	1.10 %	1.10 %	2.20 %
<b>Régimes cantonaux</b>	Allocations familiales	2.45 %	0.00 %	2.45 %
	Assurance maternité	0.046 %	0.046 %	0.092 %
<b>Contributions CCT</b>	Cotisation Formation Professionnelle (Membres UPSA uniquement)	0.46 %	0.00 %	0.46 %
	Contribution Fond Paritaire (Personnel soumis uniquement)	0.14 %	0.20 %	0.34 %

### Remarques

Le montant de la **cotisation CNA (SUVA)** ne figure pas dans ce tableau, de même que les taux des primes du **contrat collectif d'assurance perte de gain maladie**. Des informations complémentaires sur ce dernier point peuvent être obtenues auprès d'ARGOS Ch. des Vignes 2 – 1209 Genève (**Personne de contact : M. Omar SAYEGH** – tél : 022 544 14 66 –E-mail : [osayegh@argos-group.ch](mailto:osayegh@argos-group.ch)).

Les taux des primes de la **Prévoyance professionnelle (LPP- 2<sup>ème</sup> pilier)** ne figurent pas dans ce tableau.